

COLIPOSTE NANTES NORD ET SUD

2016 : ANNEE DE L'UNIFICATION

Ce que l'on pressentait est quasi officiel. Les ACP actuels vont fermer en 2016, pour être réunies au sein d'un seul bâtiment. ■ Avec quelles conséquences pour les conditions de travail et la sous-traitance ? ■ A l'heure de la création de la branche Courrier/Colis, Sudptt revendiquera des spécificités propres au métier de colipostier ! ■ On connaît bien La Poste avec sa volonté de toujours niveler vers le bas...

■ 2014, renforts et efforts

La direction nous assure que les renforts de fin d'année seront maintenus à la même hauteur qu'en 2013. A savoir :

ACP Bouguenais : 5 CDD, 6 véhicules et 12 flasheurs supplémentaires. L'agence fermera, du mardi au vendredi, à 18h30 au lieu de 17h15.

ACP Ste Luce : 9 CDD, 9 véhicules et 16 flasheurs supplémentaires. Fermeture à 19h du mardi au vendredi.

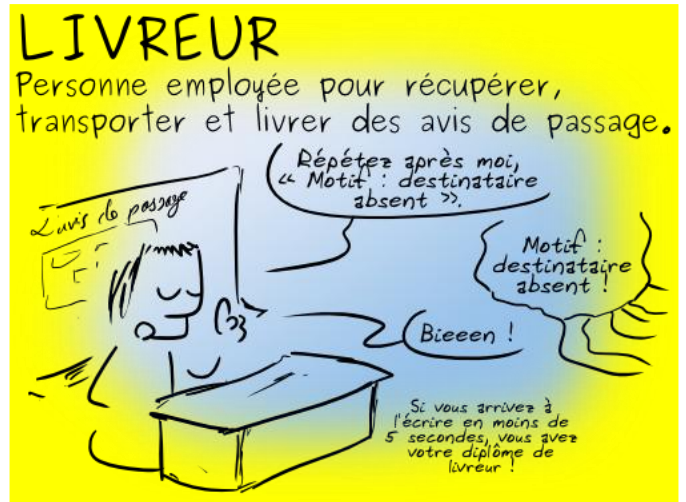
Pour les 2 ACP : à partir du 13 décembre, la deuxième présentation pourra « être suspendue, si la situation l'exige »...

Evidemment, on a eu le droit au discours défaitiste sur la baisse du trafic colis (7% en 2014), sur la situation économique désastreuse, sur la nécessité de toujours s'adapter, etc...

Pour Sud, ces propos démoralisants cherchent à nous faire accepter des efforts supplémentaires, avec toujours un salaire de misère.

Le Groupe La Poste, chaque année, **dégage + de 600 millions d'euros de bénéfice**. Le marché du colis, via le e-commerce, continue son essor. Plutôt que de toujours nous écraser, les grands « stratèges » qui nous dirigent devraient se concentrer sur une qualité du service public, sur des conditions de travail améliorées.

Quant à l'éventuelle « suspension de la deuxième présentation », pour Sud, **il existe de nombreux jours dans l'année où la « situation l'exige », et où pourtant cette tolérance n'existe pas**. C'est quand ça les arrange...



■ Facteurs et Colipostiers, mêmes problèmes !

Depuis le 1^{er} octobre, les ACP sont rattachées aux centres courrier au sein d'une direction des services courrier colis (DSCC). Cela provoque des chamboulements, avec parfois des conséquences à plus ou moins long termes.

Officiellement, PIQTHO, SOL, les primes trimes-

trielles sont sauvegardées pour 2014. Mais pour les années suivantes, lorsqu'on pose la question, la direction répond, « on ne sait pas, tout est possible... ».

Ce flou artistique, ce brouillon ressemble soit à de l'amateurisme, soit à de l'hypocrisie.

Les 2 ACP ont été fusionnés en un seul établissement, avec une direction unique. Les PFC ont leur direction propre.

Comme au courrier, le fini/parti, c'est-à-dire le « *je rentre chez moi quand j'ai terminé mon boulot* », disparaît. Cela permet à la Poste de nous donner des activités supplémentaires, comme le relevage des colis dans les boîtes aux lettres des clients, non pas en plus, mais dans nos horaires de travail.

Tout comme le fait de devoir trier en revenant de distribution, de toujours faire livrer les bureaux d'instances aux mêmes, de remplir des avis de plus en plus complexes, etc...

Et gare à toi si tu fais des heures sup que tu veux déclarer. SURF le mouchard rapporte tout. Pas le droit de flasher en rafale, pas le droit aux temps morts. « *Perfor-*

mance » qu'ils nous disent. **Laissez nous en paix, on connaît notre métier, voilà ce qu'on répond !**

La pause méridienne, à prendre ou à laisser ?

Là encore, La Poste propose une pause repas de 45 min, sur son temps personnel, avec toujours les clés du véhicule dans la poche, les colis sous responsabilité et le blouson de La Poste sur les épaules. Evidemment, cela repousse la fin de service. Pour Sud, cette pause méridienne doit rester au volontariat.

On sent la volonté de la Poste de toujours « *réduire les coûts* », de nous fliquer, nous pister.



A Coliposte, vous l'avez montré le 16 octobre, on a aussi du caractère et on va commencer à le faire savoir !

■ Et 2016 alors ?

La direction annonce qu'à « 99.99% », il est certain que les 2 ACP vont se fondre en une. La nouvelle agence unique se situerait nord Loire, « *dans l'est de Nantes* ». En CHSCT, nous veillerons que ce nouveau bâtiment soit chauffé et spacieux.



Ras le bol des parcs à bétails !

On nous dit aussi que les régimes de travail seraient « *harmonisés* », en 35h semaine, de 7h à 14h tous les jours, comme à l'ACP Nord. Ce qui signifie que les colipostières-ers de Bouguenais changeraient de régime de travail. Nous défendrons votre choix, ou non, d'accepter cette modification.

On nous dit enfin que les zones délaissées à la sous-traitance pourraient changées, mais que la proportion de sous-traitance ne serait pas accrue.

Pour Sud, le recours permanent à la sous-traitance est un échec du service public. Qu'une entreprise publique fasse pire qu'une boîte privée tient de l'abject ! Nous continuerons toujours de militer contre la sous-traitance et pour la CDIisation des employé-es sous-traitants qui le souhaitent !

Que La Poste embauche, elle en a les moyens !